

Evaluation du cursus « Construction » 2012-2013

RAPPORT FINAL DE SYNTHÈSE

**Institut supérieur industriel de promotion sociale
de la province de Hainaut (ISIPS Charleroi)**

Comité des experts :
M. Willy Patrick DE WILDE, président
MM. Jean-Pierre Collin, Luc Courard, Pierre Echard, Bruno Froment,
Daniel Grouy, experts

7 février 2014

INTRODUCTION

L'Agence pour l'évaluation de la qualité de l'enseignement supérieur (AEQES) a procédé en 2012-2013 à l'évaluation du cursus « Construction ». Dans ce cadre, le comité des experts susmentionné, mandaté par l'AEQES, s'est rendu les 7 et 8 octobre 2013¹ pour évaluer le bachelier en Construction. Le présent rapport rend compte des conclusions auxquelles sont parvenus les experts après la lecture du rapport d'autoévaluation rédigé par l'entité et à l'issue de leurs auditions et des observations réalisées *in situ*.

Le comité précise qu'il est conscient de la situation de transition dans laquelle l'institut se trouve, suite au changement récent de direction. De nombreuses discordances entre le rapport d'autoévaluation, qui doit permettre de préparer les entretiens, et la réalité constatée lors des deux journées de visite ont rendu la phase d'évaluation externe difficile. Par ailleurs, ce rapport d'autoévaluation n'a pas été validé formellement par le nouveau directeur.

Les experts désirent remercier les membres du personnel enseignants, les étudiants et anciens étudiants, les membres du personnel administratif et technique, et les représentants du monde professionnel qui ont participé aux entretiens et qui ont témoigné avec franchise et ouverture de leur expérience. Ces entretiens ont permis de résoudre ou d'éclaircir les discordances susmentionnées.

L'objectif de ce rapport est de faire un état des lieux des forces et points d'amélioration de l'entité évaluée, et de proposer des recommandations pour l'aider à construire son propre plan d'amélioration dans le cadre du type d'enseignement délivré. Après avoir présenté l'établissement, le rapport examine successivement :

- les programmes et approches pédagogiques ;
- les ressources humaines et matérielles ;
- les relations extérieures et services à la collectivité ;
- la démarche qualité, la gouvernance et la stratégie.

¹ Vu la difficulté de constituer un comité d'experts, l'évaluation externe a pris du retard et une partie des visites se sont déroulées sur l'année académique 2013-2014.

PRÉSENTATION DE L'INSTITUTION

L'Institut supérieur industriel de Promotion sociale de la province de Hainaut (ISIPS) propose à Charleroi, en soirée, des formations de bacheliers et de masters dans les domaines de la construction, de la chimie, de l'électronique, de l'électromécanique, de l'informatique, des sciences de l'ingénieur industriel, et des techniques graphiques (en journée et en soirée).

Il fait partie de l'Université du Travail, structure centenaire qui regroupe trois écoles secondaires, cinq écoles de promotion sociale et une Haute Ecole. Son pouvoir organisateur est la province du Hainaut.

Le bachelier en Construction, options bâtiment et génie civil, est organisé à horaire décalé afin d'accueillir, entre autres, des personnes déjà engagées dans le monde du travail.

Remarque préliminaire

En novembre 2008², dans le prolongement de la réforme de Bologne, la Fédération Wallonie-Bruxelles a prévu que les programmes d'enseignement supérieur organisés par l'enseignement de promotion sociale s'alignent sur la structure en cycles qu'avait déjà adoptée l'enseignement de plein exercice.

Les programmes d'enseignement supérieur dans le domaine de la construction ont alors été revus et plusieurs changements y ont été apportés parmi lesquels l'allongement de la durée des études et l'insertion de stages. Le graduat est alors devenu un bachelier en Construction, option bâtiment ou option génie civil. Cette formation comporte un volume total de 2180 périodes ou 180 ECTS et est réalisable entièrement en 3 années minimum. Cette formation intègre notamment des unités de formation (UF) plus pointues et plus actuelles. Le comité des experts souligne toutefois que le programme, déterminé pour l'ensemble des établissements offrant le bachelier, ne laisse que peu de marge de manœuvre aux institutions quant au contenu (matière) et au volume (points ECTS) accordés aux activités.

Au moment de l'évaluation, un nouveau profil professionnel était en cours d'élaboration au sein du Conseil supérieur de l'Enseignement de Promotion sociale.

L'ensemble des programmes organisés par les établissements d'enseignement de promotion sociale et concernés par la présente évaluation ont donc été abordés par le comité des experts en tenant compte de ce contexte.

² Décret du 14 novembre 2008 modifiant le décret du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, en vue de favoriser l'intégration de son enseignement supérieur à l'espace européen de l'enseignement supérieur

CHAP 1er : Les programmes d'études et les approches pédagogiques

PRINCIPALES FORCES RECONNUES

- 1 Le programme joue bien son rôle d'établissement de promotion sociale et est donc bien en accord avec les missions et les valeurs de l'établissement et de l'enseignement de promotion sociale.
- 2 L'institut offre les deux options du bachelier – Bâtiment et Génie civil – et encourage les étudiants à acquérir le double diplôme.

Recommandation : s'interroger sur la plus-value de posséder ce double diplôme pour les étudiants, du point de vue des employeurs et au vu de l'allongement des études que cela entraîne.

- 3 La plupart des enseignants exercent une activité dans le domaine de la construction ou de l'architecture, ce qui leur assure une connaissance actualisée du terrain et du métier.

PRINCIPAUX POINTS D'AMELIORATION DETECTES

- 1 L'attention portée au développement durable est insuffisante.

Recommandation : la part d'autonomie de chaque UF peut être mise à profit pour aborder des sujets plus actuels, liés à cette nouvelle approche (cycle de vie des matériaux, recyclage, éco-rénovation, éco-construction...).

- 2 Les cours semblent assez théoriques. Les travaux pratiques, visites de chantiers ou de laboratoires (ex : mécanique des sols), ne sont pas suffisamment développés.

Recommandation : s'inspirer des solutions adoptées par certaines autres institutions, en élargissant la réflexion, en organisant des laboratoires de topographie, des visites virtuelles de chantier (films, photos, dias,..) et, en les prévoyant longtemps à l'avance, organiser des visites de chantiers, même passives, mais expliquées par des responsables de chantiers.

- 3 Il n'y a pas de coordination pédagogique formalisée entre les enseignants, ce qui crée notamment un risque de mauvaise répartition de la charge de travail pour les étudiants (le manque de coordination dans les dates de remises de travaux est un exemple souvent cité), de redondances non volontaires entre les différentes UF ou au contraire de manques dans la formation (contenus non couverts).

Recommandation : organiser une réunion avant le début de l'année scolaire, désigner un référent pédagogique sont autant de pistes pour améliorer les échanges et la cohérence de la formation.

- 4 Les différentes formes de communication, qui apparaissent de manière récurrente comme une faiblesse dans le profil des diplômés en Construction, pourraient être travaillées de manière transversale, dans les différentes UF qui composent la formation.

Recommandation : mener une réflexion sur la manière d'améliorer les compétences en communication des étudiants.

- 5 Le comité n'a pas constaté la présence de syllabus pour tous les cours.
La plateforme pédagogique développée par la province n'est pas encore exploitée.

Recommandations : s'assurer que des supports didactiques sont disponibles pour tous les cours ; unifier les différents supports électroniques utilisés (dropbox, groupes google...) – parfois à l'initiative des étudiants – en convergeant, par exemple, vers la plateforme e-campus.

- 6 Les modes d'évaluation semblent assez variés, mais les critères d'évaluation ne sont pas toujours connus des étudiants.

Recommandation : uniformiser et systématiser l'élaboration et l'utilisation de grilles d'évaluation dans toutes les UF ; les mettre à disposition des étudiants (via la plateforme pédagogique, en annexe du syllabus...).

- 7 Des fiches pédagogiques existent pour certaines UF et constituent un contrat avec l'étudiant : contenu des cours, modalités d'évaluation, échéances... Cette pratique constitue cependant l'exception, et le mode de diffusion de ces fiches n'est pas clairement établi.

Recommandation : généraliser leur emploi à toutes les UF, les valider en début de chaque UF, s'assurer que les étudiants en ont connaissance (diffusion via la plateforme pédagogique, les syllabi...) et les utiliser à des fins de concertation pédagogique entre les enseignants.

- 8 Concernant la double option, le comité constate un flou et des discordances dans l'organisation des stages. Cette organisation ne respecte pas la gradation des stages, et crée un déficit d'heures de pratique dans la formation.

Recommandation : éclaircir la situation et adapter l'information des étudiants.

Droit de réponse de l'établissement

- 9 Les objectifs des différents types de stage (insertion, intégration, activités professionnelles) ne sont pas connus des maîtres de stage extérieurs. Le suivi des étudiants par l'établissement est minimaliste. L'évaluation des stages est laissée à l'appréciation d'un seul enseignant.

Recommandations : améliorer la communication à destination des maîtres de stage extérieurs (rédiger, par exemple, un document d'information présentant les objectifs des différents stages) ; mettre en place une politique de suivi (éventuellement via un contact téléphonique) ; améliorer l'objectivité de l'évaluation en développant la collégialité et en fixant des critères d'évaluation précis, connus des étudiants et des maîtres de stage « entreprise ».

Droit de réponse de l'établissement

- 10 L'épreuve intégrée est l'occasion pour l'étudiant de développer son esprit de recherche et son autonomie, et de mettre en application les connaissances acquises au cours des différentes UF. Les modalités de suivi et d'évaluation sont en cours de révision. Le manque de recul en la matière ne permet en effet pas encore de dégager une analyse globale. Le comité déplore néanmoins que sa présentation puisse, dans le cas d'échec dans certaines UF qui ne sont pas organisées chaque année, être retardée de plus d'un an.

Recommandations : dans cette optique, le comité des experts encourage le projet de baliser davantage le suivi (échéances, objectifs intermédiaires). Il recommande également de mieux informer les étudiants sur la possibilité de passer les UF problématiques dans d'autres établissements de promotion sociale.

CHAP 2 : Les ressources humaines et matérielles

PRINCIPALES FORCES RECONNUES

Gestion du personnel

- 1 Les profils des enseignants sont variés et complémentaires.
- 2 Les enseignants et l'équipe administrative témoignent d'une grande disponibilité envers leurs étudiants.

Ressources matérielles

- 3 Les locaux sont agréables et fonctionnels.
- 4 L'accès à la bibliothèque de l'Université du travail, située juste en face de l'Institut, et qui tient à disposition des ressources documentaires adéquates et actualisées, est clairement identifié comme une force.

PRINCIPAUX POINTS D'AMELIORATION DETECTES

Gestion du personnel

- 1 Tous les enseignants ne disposent pas d'un titre pédagogique.

Recommandation : contribuer pro-activement aux possibilités d'acquérir ces titres.

[Droit de réponse de l'établissement](#)

Ressources matérielles

- 2 Les enseignants n'ont pas accès à un local qui leur permettrait de se rencontrer et/ou de stocker du matériel didactique (ressources documentaires, matériaux...).

Recommandation : mettre un tel local à disposition favoriserait les échanges, et faciliterait sans doute aussi une forme de concertation pédagogique.

[Droit de réponse de l'établissement](#)

- 3 Les étudiants n'ont pas accès aux ressources en ligne disponibles sur les sites du CSTC ou du CNAC.

Recommandation : faciliter l'accès à ces ressources pour les étudiants, en particulier les Eurocodes et les fiches matériaux du CSTC.

- 4 L'équipement informatique ne semble pas toujours adéquat aux besoins.

Recommandation : améliorer la coordination des ressources et des mises à jour des logiciels.

CHAP 3 : Les relations extérieures et le service à la collectivité

PRINCIPAUX POINTS D'AMELIORATION DETECTES

- 1 La visibilité du bachelier Construction est trop faible, en regard du secteur économique de la construction qu'il représente et des capacités d'emploi qu'il offre.

Recommandations : dynamiser l'ancrage local (augmenter la participation à des salons d'étudiants, renforcer les liens avec l'entreprise, inviter des conférenciers, ...); examiner les possibilités de partenariat (notamment avec le CEPESI, pour l'organisation de travaux pratiques ou autre).

Droit de réponse de l'établissement

- 2 La section ne dispose pas d'un véritable réseau d'anciens.

Recommandation : constituer un réseau d'anciens structuré, qui pourra contribuer à améliorer l'ancrage local.

PRINCIPALES FORCES RECONNUES

- 1 La communication entre les enseignants, le staff administratif et les étudiants fonctionne bien. Le staff administratif est réactif, disponible et conscient de l'importance de son rôle. Par ailleurs, les étudiants semblent très organisés et solidaires pour partager les informations, etc.

Recommandation : mettre en œuvre la « borne sms », qui semble un moyen adéquat et efficace pour prévenir les étudiants en cas d'absence d'un enseignant. Veiller à ce que la communication continue à passer par les canaux « institutionnels » (la plateforme ecampus peut être utilisée à cette fin).

- 2 La section bénéficie de l'appui d'un coordinateur qualité qui a engrangé une certaine expérience de l'évaluation.

Recommandation : développer une démarche qualité plus intégrée, qui utilise les compétences de chacun ; veiller à ce que le travail de cette commission interne s'effectue en toute indépendance par rapport à la hiérarchie ; constituer une cellule qualité permanente, plus étoffée (dans la perspective des nouvelles évaluations à venir), afin de faciliter les transferts d'expérience.

PRINCIPAUX POINTS D'AMELIORATION DETECTES

- 1 Le changement de direction a entraîné une situation par laquelle le rapport d'autoévaluation n'a pas été formellement approuvé par le nouveau directeur.

Le comité se demande également dans quelle mesure ce rapport est porté par la communauté (étudiants, enseignants, administration...) et dans quelle mesure celle-ci se l'est approprié : les personnes rencontrées au cours des différents entretiens ne semblent pas avoir eu connaissance de son contenu, ni avoir été impliquées dans sa rédaction.

Le comité a ainsi été confronté à la situation inédite d'un rapport qui ne reflète pas ou peu la réalité de terrain. Cet état de fait a énormément handicapé le comité dans ses entretiens avec les différentes parties prenantes.

Recommandation : refaire un état des lieux (évaluation interne), qui reflète la réalité sur le terrain, d'autant plus dans des circonstances où la hiérarchie et une partie du corps enseignant ont été renouvelés. L'élaboration de cette nouvelle autoévaluation devra impérativement impliquer davantage toutes les parties prenantes. En effet, cette étape constitue le point de départ fondamental de toute démarche qualité. Le processus est en effet aussi important que le résultat.

- 2 Des actions sporadiques de pilotage du programme ont été menées par le passé (un système d'évaluation des enseignements par les étudiants avait été mis en place, de même que des fiches pédagogiques par UF et des grilles d'évaluation).

Recommandation : mener ces actions de façon plus structurée et concertée, afin de les pérenniser ; évaluer et débattre des résultats, afin d'ajuster – au besoin – le pilotage. Le comité recommande de fixer des objectifs réalistes, explicites, à court et moyen termes (afin d'engranger des résultats qui motiveront les équipes et créeront un effet d'entraînement).

- 3 Le comité n'a pas pu percevoir d'articulation formelle entre la démarche qualité et la stratégie de l'institut. Le changement de direction, intervenu très récemment, laisse espérer un changement dans ce domaine.

Recommandation : la démarche qualité doit être clairement définie comme une priorité par la direction. Le plan stratégique de la section doit y être arrimé.

Conclusions

Une dernière fois, nous devons appeler le lecteur à la prudence quant aux conclusions proposées. Plusieurs éléments justifient cette mise en garde :

- suite au changement de direction, le rapport d'autoévaluation n'a pas été formellement approuvé par le nouveau directeur ;
- ce rapport ne semble pas être porté par l'ensemble de la communauté (étudiants, enseignants, administration...) : les personnes rencontrées au cours des différents entretiens n'avaient pas connaissance du contenu du rapport, et n'ont pas été impliquées dans sa rédaction ;
- il ne reflète pas ou peu la réalité de terrain.

Cet état de fait a énormément handicapé le comité dans ses entretiens avec les différentes parties prenantes. Par contre, la franchise qui a prévalu au cours de l'ensemble des entretiens a permis d'éclaircir la majorité des points. Cela conduit le comité à recommander à l'école de reprendre l'exercice d'autoévaluation *ab initio* et de redéfinir et implémenter un plan stratégique, une gouvernance et une démarche qualité qui tiennent compte des constats et recommandations repris dans ce rapport. Il est extrêmement important que cette nouvelle évaluation interne se fasse de façon participative, autonome et indépendante de la hiérarchie, ceci afin que toute l'organisation et sa gouvernance puissent être passées en revue. Le comité rappelle que le processus est tout aussi important que le résultat.

L'institut offre les deux options du bachelier – Bâtiment et Génie civil – et encourage les étudiants à acquérir le double diplôme. Cette dernière attitude devrait faire l'objet d'une réflexion, principalement quant à son opportunité, au vu de l'allongement des études que ceci entraîne et des caractéristiques propres de l'enseignement de promotion sociale.

Le profil des enseignants, pour la plupart actifs dans le domaine de la construction ou de l'architecture, est de nature à garantir une bonne connaissance du terrain.

Les recommandations concernant les activités d'enseignement portent tant sur le fond que sur la forme :

- en ce qui concerne le fond : trop peu d'attention pour les évolutions récentes dans la construction, le développement durable en particulier, le volet pratique des différentes UF, mais aussi un manque de coordination pédagogique qui crée des recouvrements et des lacunes qui pourraient être évitées ;
- en ce qui concerne la forme : un manque de clarté quant aux objectifs des différents stages, ainsi que leurs évaluations, des lacunes dans l'offre de syllabi, la plateforme pédagogique non exploitée et le suivi des étudiants qui est faible.

Les modalités de suivi et d'évaluation des étudiants sont en cours de révision, y compris pour l'épreuve intégrée. Le comité rappelle cependant que tout ceci ne peut être réalisé de façon isolée et insiste sur le respect des termes de la remarque préliminaire.

En ce qui concerne le potentiel pédagogique et le capital humain, le personnel est en général bien formé et diversifié, il est engagé et disponible, ouvert et compétent. Les ressources matérielles sont bonnes et la proximité d'une bibliothèque publique (Université du travail), d'autres instituts et d'autres niveaux d'enseignement dans le domaine de la construction constitue un contexte particulièrement favorable pour le bachelier en Construction.

Enfin, le comité recommande d'inclure le développement d'un réseau de relations extérieures dans la liste des priorités à traiter pour une nouvelle démarche qualité.

EN SYNTHÈSE

Point préliminaire : le changement de direction a entraîné une situation par laquelle le rapport d'autoévaluation n'a pas été formellement approuvé par le nouveau directeur. Le comité se demande également dans quelle mesure ce rapport est porté par la communauté (étudiants, enseignants, administration...) et dans quelle mesure celle-ci se l'est approprié.

Le comité a ainsi été confronté à la situation inédite d'un rapport qui ne reflète pas ou peu la réalité de terrain, ce qui l'a énormément handicapé dans ses entretiens avec les différentes parties prenantes.

Points forts	Points d'amélioration
<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Le programme est en accord avec les missions et les valeurs de l'établissement et de l'enseignement de promotion sociale. ⇒ L'institut offre les deux options du bachelier – Bâtiment et Génie civil – et pousse les étudiants à acquérir le double diplôme. ⇒ La plupart des enseignants exercent une activité dans le domaine de la construction ou de l'architecture, ce qui leur assure une connaissance actualisée du terrain et du métier. ⇒ Les profils des enseignants sont variés et complémentaires. ⇒ Les enseignants et l'équipe administrative témoignent d'une grande disponibilité envers leurs étudiants. ⇒ Les locaux sont agréables et fonctionnels. ⇒ L'accès à la bibliothèque de l'Université du travail, située juste en face de l'Institut, et qui tient à disposition des ressources documentaires adéquates et actualisées, est clairement identifié comme une force. ⇒ La communication entre les enseignants, le staff administratif et les étudiants fonctionne bien. Le staff administratif est réactif, disponible et conscient de l'importance de son rôle. Par ailleurs, les étudiants semblent très organisés et solidaires pour partager les informations, etc. ⇒ La section bénéficie de l'appui d'un coordinateur qualité qui a engrangé une certaine expérience de l'évaluation. 	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ L'attention portée au développement durable est insuffisante. ⇒ Les cours semblent assez théoriques. Les travaux pratiques, visites de chantiers ou de laboratoires (ex : mécanique des sols), ne sont pas suffisamment développés. ⇒ Il n'y a pas de coordination pédagogique formalisée entre les enseignants. ⇒ Les différentes formes de compétences en communication pourraient être travaillées de manière transversale, dans les différentes UF qui composent la formation. ⇒ Le comité n'a pas constaté la présence de syllabus pour tous les cours. ⇒ La plateforme pédagogique développée par la province n'est pas encore exploitée. ⇒ Les modes d'évaluation semblent assez variés, mais les critères d'évaluation ne sont pas toujours connus des étudiants. ⇒ Des fiches pédagogiques existent pour certaines UF et constituent un contrat avec l'étudiant : contenu des cours, modalités d'évaluation, échéances... Cette pratique constitue cependant l'exception, et le mode de diffusion de ces fiches n'est pas clairement établi. ⇒ Concernant la double option, le comité constate un flou et des discordances dans l'organisation des stages. Cette organisation ne respecte pas la gradation des stages, et crée un déficit d'heures de pratique dans la formation. ⇒ Les objectifs des différents types de stage (insertion, intégration, activités professionnelles) ne sont pas connus des maîtres de stage extérieurs. Le suivi des étudiants par l'établissement est minimaliste. L'évaluation des stages est laissée à l'appréciation d'un seul enseignant. ⇒ Les modalités de suivi et d'évaluation de l'épreuve intégrée sont en cours de révision. Le manque de recul en la matière ne permet en effet pas encore de dégager une analyse globale. Le comité déplore néanmoins que sa présentation puisse, dans le cas d'échec dans certaines UF qui ne sont pas

	<p>organisées chaque année, être retardée de plus d'un an.</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Tous les enseignants ne disposent pas d'un titre pédagogique. ⇒ Les étudiants n'ont pas accès aux ressources en ligne disponibles sur les sites du CSTC ou du CNAC. ⇒ L'équipement informatique ne semble pas toujours adéquat aux besoins. ⇒ La visibilité du bachelier Construction est trop faible, en regard du secteur économique de la construction qu'il représente et des capacités d'emploi qu'il offre. ⇒ La section ne dispose pas d'un véritable réseau d'anciens. ⇒ Des actions sporadiques de pilotage du programme ont été menées par le passé mais n'ont pas été poursuivies. ⇒ Le comité n'a pas pu percevoir d'articulation formelle entre la démarche qualité et la stratégie de l'institut.
--	--

Recommandations

- ⇒ **Recommandation essentielle** : refaire un état des lieux (évaluation interne), qui reflète la réalité du terrain, d'autant plus dans des circonstances où la hiérarchie et une partie du corps enseignant ont été renouvelés. L'élaboration de cette nouvelle autoévaluation devra impérativement impliquer davantage toutes les parties prenantes. En effet, cette étape constitue le point de départ fondamental de toute démarche qualité.
- ⇒ examiner les possibilités de partenariat, notamment avec le CEPESI
- ⇒ s'interroger sur la plus-value de posséder un double diplôme pour les étudiants, du point de vue des employeurs et au vu de l'allongement des études que cela entraîne
- ⇒ mettre en œuvre la « borne sms », qui semble un moyen adéquat et efficace pour prévenir les étudiants en cas d'absence d'un enseignant ; veiller à ce que la communication continue à passer par les canaux « institutionnels » (plateforme ecampus...)
- ⇒ développer une démarche qualité plus intégrée, qui utilise les compétences de chacun ; veiller à ce que, le travail de cette commission interne s'effectue en toute indépendance par rapport à la hiérarchie ; constituer une cellule qualité permanente, plus étoffée (dans la perspective des nouvelles évaluations à venir)
- ⇒ utiliser la part d'autonomie de chaque UF pour aborder des sujets plus actuels (cycle de vie des matériaux, recyclage, éco-rénovation, éco-construction...)
- ⇒ remplacer certaines parties de cours par des visites de chantier programmées le samedi, après concertation entre parties
- ⇒ organiser une réunion avant le début de l'année scolaire, désigner un référent pédagogique, afin d'améliorer les échanges et la cohérence de la formation
- ⇒ mener une réflexion sur la manière d'améliorer les compétences en communication des étudiants
- ⇒ s'assurer que des supports didactiques sont disponibles pour tous les cours ; unifier les différents supports électroniques utilisés (dropbox, groupes google...) – parfois à l'initiative des étudiants – en convergeant, par exemple, vers la plateforme ecampus
- ⇒ uniformiser et systématiser l'élaboration et l'utilisation de grilles d'évaluation dans toutes les UF ; les mettre à disposition des étudiants (via la plateforme pédagogique, en annexe du syllabus...)
- ⇒ généraliser l'emploi de fiches UF à toutes les UF, les valider en début de chaque UF, s'assurer que les étudiants en ont connaissance (diffusion via la plateforme pédagogique, les syllabi...) et les utiliser à des fins de concertation pédagogique entre les enseignants
- ⇒ améliorer la communication à destination des maîtres de stage extérieurs (rédiger, par exemple, un

document d'information présentant les objectifs des différents stages) ; mettre en place une politique de suivi ; améliorer l'objectivité de l'évaluation en développant la collégialité et en fixant des critères d'évaluation précis, connus des étudiants et des maîtres de stage « entreprise »

- ⇒ baliser davantage le suivi de l'épreuve intégrée (échéances, objectifs intermédiaires)
- ⇒ contribuer pro-activement aux possibilités pour les enseignants d'acquérir un titre pédagogique
- ⇒ faciliter l'accès aux ressources des sites professionnels (CSTC, CNAC...) pour les étudiants, en particulier les Eurocodes et les fiches matériaux du CSTC
- ⇒ dynamiser l'ancrage local
- ⇒ constituer un réseau d'anciens structuré
- ⇒ mener les actions de pilotage du programme de façon plus structurée et concertée, afin de les pérenniser ; évaluer et débattre des résultats, afin d'ajuster – au besoin – le pilotage
- ⇒ établir un plan d'action reprenant des objectifs réalistes, explicites, à court et moyen termes
- ⇒ définir la démarche qualité comme une priorité, et l'arrimer au plan stratégique de la section

Opportunités et risques

Opportunités :

- ⇒ Le contexte économique est porteur.
- ⇒ Le partage des locaux avec la Haute Ecole Condorcet offre des opportunités pédagogiques et logistiques.
- ⇒ La situation géographique permet de bénéficier de l'accès à une bibliothèque publique.
- ⇒ L'institut ne dispose pas de l'infrastructure nécessaire pour présenter aux étudiants des essais et démonstrations (béton...), mais la présence du CEPESI sur le site même constitue un atout majeur.

Risque :

- ⇒ Le déménagement à l'Aéropôle éloignerait les étudiants des opportunités liées à la situation géographique actuelle de l'entité.

Droit de réponse de l'établissement évalué

Commentaire général éventuel :

Page	Chap.	Point ¹	Observation de fond
6	1	Amélioration 8	Il n'y a pas de déficit d'heures : toutes les heures de stage devant être réalisées le sont.
6	1	Amélioration - Recommandation	Le Conseil des Etudes comprend le directeur de l'établissement et les membres du personnel enseignant chargés du groupe d'étudiants dans l'UF de stage. De plus, depuis plusieurs années, une grille d'évaluation est complétée par le tuteur en entreprise et remise à la fin du stage, ce qui permet une vision du stage autre que celle du personnel enseignant.
7	2	Amélioration 1	Beaucoup de nos enseignants sont des experts dans le domaine qui travaillent déjà à temps plein hors enseignement. Très peu souhaitent donc obtenir le CAPAES qui n'est obligatoire dans l'enseignement de promotion sociale que si l'enseignant veut être nommé à titre définitif.
7	2	Amélioration 2	Comme évoqué lors des entretiens, les locaux sont partagés et l'ISI PS ne décide pas seul de la gestion des locaux.
8	3	Amélioration - Recommandation 1	« Renforcer les liens avec l'entreprise » : cette remarque est partiellement en contradiction avec le point 3 du chapitre 1. La communication externe est, en partie, gérée par la cellule communication de la Direction Générale Régionale de Charleroi. De plus, notons qu'il y a 6 bacheliers et 3 masters à l'ISI PS : la communication externe est donc réalisée pour l'ensemble de nos formations et non pour une en particulier.

Nom, fonction et signature de l'autorité académique



P. ANTOINE
Directeur

Nom et signature du (de la) coordonnateur(-trice) de l'autoévaluation

V. BIONDO
V. Biondo